

## Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



# Action politique à la mode de chez nous

Kathryn Penwill, Gaëtane Pharand, Ghislaine Sirois et Louise Toone

Volume 3, numéro 2, automne 1997

Visibles et Partenaires : Pratiques et recherches féministes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026179ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026179ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

### ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Penwill, K., Pharand, G., Sirois, G. & Toone, L. (1997). Action politique à la mode de chez nous. *Reflets*, 3(2), 166–186. <https://doi.org/10.7202/026179ar>

---

# Action politique à la mode de chez nous

---

*Kathryn Penwill, Gaëtane Pharand, Ghislaine Sirois, Louise Toone<sup>1</sup>*

*Action ontarienne contre la violence faite aux femmes*

## Introduction

---

À tous les jours, à toutes les heures, nous sommes confrontées à des problèmes qui relèvent du politique: services publics (transport, police, vidange, électricité, etc.), services sociaux et de santé, services de logement, chômage, pauvreté, etc. Mais, quand on pense à l'action politique, on a soit l'image des partis politiques et de leur «show», c'est-à-dire des échanges acrimonieux au parlement ou à l'assemblée législative, les conventions où les «couteaux volent bas», les promesses électorales non tenues, etc., soit celle des groupes d'activistes, c'est-à-dire ceux et celles qui s'enchaînent, qui se dressent devant les tanks ou encore qui se font prendre à la gorge par le Premier ministre lors de manifestations comme celle des chômeurs<sup>2</sup>. Avec de telles images, il ne serait pas étonnant que les femmes soient hésitantes si on les invitait à faire de l'action politique avec l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF).

Pourtant, tout ce que fait l'AOcVF, c'est de l'action politique. C'est pour ça que l'organisme s'appelle *Action ontarienne*... Et il n'y a pas que l'AOcVF qui fait de l'action politique. Plusieurs

organisations ou personnes avec lesquelles l'AOCVF collabore — les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), les maisons d'hébergement pour femmes violentées, les comités de coordination, les intervenantes, les survivantes d'agression — sont largement impliqués dans l'action politique en Ontario français.

*«Toutes les démarches politiques ont pour but de donner aux femmes leur place, d'obtenir justice pour elles, de faire respecter leur droit à l'égalité, à une protection égale et à un bénéfice égal devant la loi.»*

Pour l'AOCVF, parler de politique, c'est parler de l'organisation du pouvoir. Par ses actions, il s'agit de réorganiser le pouvoir entre les femmes et les hommes et entre les femmes et l'État. Toutes les démarches politiques ont pour but de donner aux femmes leur place, d'obtenir justice pour elles, de faire respecter leur droit à l'égalité, à une protection égale et à un bénéfice égal devant la loi. De plus, l'AOCVF est *Action contre la violence faite aux femmes* et *Action ontarienne contre la violence faite aux femmes*. Cela signifie que l'on se bat simultanément sur *deux fronts*. Ainsi, en plus de défendre le dossier de la violence faite aux femmes, on doit aussi travailler sur le front de la francophonie en Ontario et ceci signifie que l'on doit aussi tenter de réorganiser le pouvoir entre le groupe dominant de langue anglaise et les femmes francophones. *Là aussi y'a de l'ouvrage!*

Pour l'AOCVF, la réorganisation du pouvoir se fait à travers des changements sociaux, des changements législatifs ou des changements individuels. Ces changements peuvent se produire dans les communautés, les institutions, les gouvernements, etc. et à partir d'une multitude d'activités, une diversité de moyens et de lieux d'intervention. Mais attention, faire des activités politiques *c'est bien beau*, mais on peut toutefois s'épuiser très vite. De plus, une femme isolée dans son coin de province trouvera très difficile de prendre du pouvoir, de faire de l'action politique. Il en va de même pour les groupes qui sont isolés. Pour contrer l'isolement, l'AOCVF propose des lieux de rencontre pour que les femmes qui travaillent à mettre fin à la violence contre les femmes et aux inégalités sociales puissent développer une démarche réfléchie et ancrée dans leur quotidien:

- une analyse à partir de ce que les femmes vivent dans chacune de leur communauté sur les problèmes auxquels elles souhaitent apporter des changements;

- un discours ancré dans leur réalité afin que les femmes puissent trouver les arguments nécessaires aux changements préconisés;
- une action nourrie par l'analyse et le discours afin de travailler individuellement et collectivement à la transformation des inégalités sociales vécues par les femmes.

De cette façon, les femmes et les groupes de femmes s'épuisent moins vite et se sentent soutenues par un regroupement provincial, par le contact avec les autres, par les similarités des situations, par les «moi qui pensais que j'étais toute seule à vivre ça!». La société ontarienne ne changera pas en profondeur dans les 24 heures. Il faut donc se donner les moyens de maintenir l'action politique sur une longue période car nous avons des années de lutte à poursuivre.

*«Les femmes des groupes locaux, régionaux ou provinciaux qui forment une alliance avec l'AOCVF s'outillent pour travailler les dossiers qu'elles veulent mettre de l'avant au niveau politique.»*

Les femmes des groupes locaux, régionaux ou provinciaux qui forment une alliance avec l'AOCVF s'outillent pour travailler les dossiers qu'elles veulent mettre de l'avant au niveau politique. Dans cet article, nous débiterons par une discussion sur le pouvoir des femmes, puis nous illustrerons l'action politique à partir des pratiques des femmes et des groupes qui tentent d'effectuer des changements sociaux. Comme ces pratiques s'effectuent à différents niveaux — individuel, communautaire ou provincial — nous les traiterons à partir des gestes des femmes qui font de l'action politique. L'article ici présenté est le résultat d'un atelier de deux heures et demi offert par les auteures. Il s'agit donc d'un texte qui amalgame leurs présentations lors du colloque *Visibles et Partenaires*.

## Action politique : gestes de pouvoir

---

En disant que l'action politique inclut toute action qui vise à donner du pouvoir aux femmes, on doit tenter de comprendre ce que signifie le terme pouvoir. Or, c'est par la négative, par le manque de pouvoir social des femmes dans le contexte de leur vie quotidienne que l'on peut définir le concept.

Le manque de pouvoir social des femmes se manifeste de plusieurs façons et leur diversité les amène à le vivre de façon unique. Par exemple, une immigrante Zaïroise ne vivra pas le manque de pouvoir de la même façon qu'une femme blanche qui est née et qui a été éduquée au Canada. Cependant, il est possible que les expériences des femmes qui vivent dans des sociétés où elles sont dominées par les hommes aient des éléments en commun. Mais comment toutes ces femmes vivent-elles le manque de pouvoir social dans leur vie de tous les jours? Si, dans les paragraphes qui suivent, l'exploration que nous tenterons n'est pas nécessairement le reflet de toutes les expériences des femmes, elle a l'avantage de montrer les manifestations de leur manque de pouvoir collectif comme groupe opprimé, à différents degrés et de façons différentes pour chacune<sup>4</sup>.

### *Manque d'information*

*«Plus une femme est informée et consciente de ses droits, plus elle est en mesure de choisir parmi les options qui lui sont disponibles.»*

Les femmes n'ont souvent pas l'information dont elles ont besoin pour agir dans leur propre intérêt; elles ne peuvent donc pas bénéficier des options nécessaires pour faire un choix éclairé. Cela est vrai aux niveaux légal et social. Plus une femme est informée et consciente de ses droits, plus elle est en mesure de choisir parmi les options qui lui sont disponibles. Une femme peut très bien subir des agressions à caractère sexuel de la part de son mari sans se rendre compte qu'il existe des lois pour la protéger contre ce genre de violation. Une autre peut très bien se faire abaisser ou violenter par son conjoint sans qu'elle n'ait reçu l'information dont elle aurait besoin sur ses droits de se faire respecter, d'être écoutée, d'être prise au sérieux. Elle est ainsi moins en mesure de choisir les options qui lui permettent de vivre sans abus.

Dans les deux cas, comme dans maints autres, les femmes ont besoin d'avoir de l'information concernant les ressources sociales et communautaires qui sont disponibles pour pouvoir exercer leurs droits : aide juridique, assistance sociale, maisons d'hébergement, etc. L'un des objectifs importants de nombreux groupes de femmes est justement d'offrir toute une gamme d'informations aux femmes dans le besoin afin qu'elles soient mieux outillées

lorsqu'elles font face à des problèmes de nature légale, économique ou sociale. Toutes les informations offertes peuvent pourtant être insuffisantes pour répondre aux besoins des femmes car d'autres barrières s'érigent pour les empêcher d'affirmer et d'exercer leurs droits ou d'utiliser les ressources.

### *Dépendance*

La dépendance individuelle et collective des femmes sur les hommes est un élément qui leur enlève le pouvoir de faire des choix. Ainsi, malgré l'entrée massive des femmes dans la sphère du travail, notre société est encore structurée selon un modèle qui présume et renforce l'existence de la famille traditionnelle, c'est-à-dire une famille où les modèles masculin et féminin sont rigides : l'homme est gagne-pain et la femme s'occupe de la maison et des enfants. Or, toutes les femmes qui sont à la fois mères de famille et travailleuses peuvent témoigner du fait que la discrimination au travail est réelle et qu'il n'y a pas de système en place pour faciliter la transition entre le travail et la famille : manque de services de garde, inflexibilité des horaires de travail, insuffisance des congés de maternité, etc.

Si le système actuel encourage les femmes mariées à la dépendance, celles qui sont célibataires ou celles qui n'ont pas d'enfant sont toutes aussi dépendantes des hommes. En effet, la dépendance des femmes et l'autorité masculine existent à plusieurs autres niveaux. Ce sont les hommes en position de pouvoir qui décident et leurs décisions affectent bien des aspects de la vie des femmes.

### *Dévalorisation du féminin et domination*

Vivre dans une société dominée par les hommes a comme conséquence que la réalité des femmes est occultée, voire invisible. Le point de vue des femmes est peu représenté dans la sphère publique — dans les médias, dans les politiques qui ont un impact sur la vie des femmes ou encore dans les réactions des professionnels de la santé et des services sociaux, etc. Quand une

*«...toutes les femmes qui sont à la fois mères de famille et travailleuses peuvent témoigner du fait que la discrimination au travail est réelle...»*

*«Ce sont les hommes en position de pouvoir qui décident et leurs décisions affectent bien des aspects de la vie des femmes.»*

femme voit un professionnel de la santé, son comportement, ses émotions, ses réactions face à une situation d'agression par exemple, sont souvent décontextualisés et interprétés en terme de pathologie. De plus, dans notre société, le travail féminin, qu'il soit accompli dans la sphère publique ou dans la sphère privée, est dévalorisé, diminué quant à son importance sociale et aussi moins rémunéré que le travail masculin. Cette forme de domination porte atteinte à l'estime de soi, à la confiance en soi et en ses capacités, à la force et à la perception que les femmes ont d'elles-mêmes. Par conséquent, les femmes sous-estiment leurs capacités et croient difficilement en leurs compétences. Ce qu'elles ressentent étant invalidé, elles auront alors tendance à se sentir coupables, elles s'accuseront plutôt que de se plaindre, elles endureront. Si, de surcroît, elles sont victimes d'agression sexuelle, elles auront tendance à nier leur propre expérience, la validité de leurs réactions et minimiseront sa gravité en excusant leur agresseur.

On peut dire que de nombreuses femmes font souvent plus confiance aux voix de l'autorité et des experts, qui sont souvent des voix masculines, plutôt que de faire confiance en leur propre voix intérieure, leur instinct, leur intuition et leurs sentiments. Les femmes n'ont-elles pas appris à chercher à l'extérieur d'elles-mêmes pour savoir ce qu'elles doivent faire, dire ou connaître? Les femmes n'ont-elles pas aussi appris que le bonheur des autres est plus important que le leur et qu'elles doivent sacrifier leurs propres besoins au profit des autres? Tous ces aspects empêchent les femmes de faire des choix dans leur vie et de revendiquer leurs droits même lorsqu'elles les connaissent.

### *Isolement*

L'organisation sociale autour de la famille nucléaire a comme conséquence qu'une grande proportion de femmes vivent énormément d'isolement. Comme ce modèle écarte de nombreuses alternatives à la vie en société et comme les femmes ont tendance à accorder la priorité à la relation avec les hommes plutôt qu'à toute autre relation, en incluant leurs relations avec

d'autres femmes, il peut en résulter qu'elles n'aient pas ou peu de réseau de soutien en dehors de la famille. De plus, il est un autre aspect de l'isolement de la vie des femmes qu'il ne faut pas négliger. En effet, même si une femme est entourée d'autres femmes, elle peut très bien être psychologiquement isolée d'elles. Les femmes ont appris à voir les autres femmes comme des êtres faibles ou des compétitrices à vaincre pour le plaisir des hommes, etc. Elles n'ont pas appris à voir les autres femmes comme des alliées. Par conséquent, les femmes auront parfois tendance à faire davantage confiance aux hommes qu'aux femmes. Lorsqu'une femme est victime d'agression, il est beaucoup plus facile pour une autre femme de la blâmer ou de l'accuser d'avoir provoqué un comportement que de reconnaître que, comme femme, nous partageons toutes cette vulnérabilité à la violence. L'isolement a comme effet d'accroître les autres aspects dont nous venons de discuter plus haut et diminue le pouvoir individuel et collectif des femmes.

*«...comme femme, nous partageons toutes cette vulnérabilité à la violence.»*

Tous ces facteurs entravent l'accès des femmes aux options qui existent afin qu'elles acquièrent le contrôle de leur vie. Ils sont interreliés et se renforcent mutuellement. Afin de les contrer, l'intervention directe auprès des femmes, soit l'une des multiples formes d'action sociale et politique, a comme but de rectifier les divers éléments de l'oppression des femmes.

## **Action politique : gestes d'intervention directe**

---

L'action sociale et politique passe par l'intervention directe offerte par de nombreux organismes de femmes de l'Ontario français. À Oasis Centre des femmes, un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel situé à Toronto, les intervenantes ont choisi d'agir à ce niveau dans le but de donner du pouvoir aux femmes. On y fait de l'intervention directe par le biais de rencontres individuelles ou de groupes, en mettant les femmes en contact avec d'autres groupes de femmes afin qu'elles puissent s'entraider, en organisant des cafés rencontres pour les femmes

noires immigrantes ou pour toutes les femmes francophones. Les exemples que nous présenterons permettront de voir comment cette organisation tente de donner du pouvoir aux femmes.

### *Validation de l'expérience et de la perception des femmes*

«...l'approche féministe voit la femme comme étant l'experte de sa vie.»

À la différence de l'approche traditionnelle dans laquelle le ou la thérapeute est l'expert qui pose un diagnostic et guérit, l'approche féministe voit la femme comme étant l'experte de sa vie. Ce sont alors ses besoins qui sont le point de départ et le focus de l'intervention. L'intervenante tente de comprendre la situation à travers les yeux de cette femme. Par exemple, lorsqu'une femme tente de comprendre pourquoi elle se sent mal à l'aise devant le comportement d'un homme avec qui elle travaille et qui se tient toujours trop près d'elle, l'intervenante tentera de travailler avec elle sur le droit qu'elle possède d'écouter ses instincts et d'agir comme elle le veut pour se protéger.

«Le partage en groupe de leurs expériences permet de briser le secret...»

Parallèlement, un groupe de soutien pour les survivantes d'inceste est un moyen idéal pour que les femmes apprennent à se faire confiance et à s'écouter elles-mêmes. Le partage en groupe de leurs expériences permet de briser le secret qui entoure cette forme d'abus. De plus, les femmes découvrent ce qu'elles ont en commun et commencent à se fier à leur voix intérieure.

### *Contextualisation de l'expérience des femmes*

Nous venons de souligner que l'expérience des femmes est souvent décontextualisée. Ainsi, pour guérir une femme en dépression, on lui donnera des médicaments sans explorer les autres éléments de sa vie. Pourtant, cette femme peut être une survivante d'un abus et la dépression une réaction normale à cette mauvaise expérience. Elle peut ressentir de la colère qu'elle tait à son mari, lequel lui laisse l'entière responsabilité de la maisonnée et du soin des enfants même si elle travaille aussi à plein temps à l'extérieur du foyer.

Mettre le vécu d'une femme dans le contexte dans lequel elle vit signifie qu'il faut faire des liens avec toutes les histoires de sa vie, avec le contexte social et les expériences communes à toutes

les femmes. Cela permet de donner un sens individuel et collectif à ces expériences. De plus, cette façon de faire permet aux femmes de se comprendre elles-mêmes, d'arrêter de perdre leur énergie dans la culpabilité et le blâme, de savoir qu'elles ne sont pas folles, qu'elles sont nombreuses à vivre ces expériences et à comprendre que leurs réactions et leurs comportements sont normaux étant donné les circonstances. De plus, par la mise en commun de ce qu'elles ont vécu, les femmes commencent rapidement à faire elles-mêmes les liens avec la position de subordination des femmes dans notre société. Ce partage peut aussi amener les femmes à poser des actes collectifs, tout particulièrement parce qu'elles se rendent compte qu'elles vivent toutes les mêmes difficultés. Cependant, si une femme vit des émotions intenses et ne souhaite pas discuter d'autres choses ou si elle a d'autres préoccupations, il ne faut pas la distraire de ce qu'elle considère important.

Finalement, dans les groupes de soutien, l'animatrice peut fournir une mine d'informations et de textes ou suggérer des activités pour que les femmes aient en leur possession les moyens ou les outils pour s'entraider. Mais de quelles informations s'agit-il?

«L'information n'est pas neutre.»

L'information n'est pas neutre. Au contraire, dans une rencontre sur la prévention en milieu scolaire, lorsque l'on choisit de donner de l'information concernant l'agression par un inconnu sans mentionner que, la plupart du temps, les femmes sont agressées par une personne qu'elles connaissent, cette omission enlève du pouvoir aux femmes. Elles pourraient aussi avoir plus de difficultés à se protéger contre une agression perpétrée par une connaissance. De même, si une femme est indécise quant à la question de porter une plainte pour agression, elle a besoin de toutes les informations concernant les lois, le processus légal et ses étapes. Elle doit connaître les risques et les conséquences de chacune de ses options. Dans ces deux cas, comme dans de nombreux autres, fournir des renseignements exacts et complets est un aspect important pour que les femmes aient du pouvoir et qu'elles soient conscientes de leur choix.

### *Leadership et partage du pouvoir*

Il serait facile pour une intervenante d'un centre d'aide de se mettre en position de pouvoir. Il lui serait facile de glisser dans la

*«...ce sont les femmes qui décident de leurs besoins, qui les définissent et qui deviennent ainsi le focus de l'intervention...»*

position de l'experte qui dirige les femmes dans la «bonne direction» comme si elle possédait les réponses et les solutions. Cette attitude néfaste risquerait de perpétuer une dynamique pouvant nuire aux femmes et à leurs capacités de prendre le contrôle de leur vie. Afin de la contrer et de développer de nouveaux moyens d'intervention, ce sont les femmes qui décident de leurs besoins, qui les définissent et qui deviennent ainsi le focus de l'intervention, lorsqu'elles participent à des rencontres individuelles. L'objectif est de leur donner autant de contrôle qu'il est possible sur le processus de l'intervention. Le rôle de l'intervenante est alors de donner de l'information, d'être à l'écoute et de soutenir les femmes. En groupe, les interactions sont dirigées vers les participantes et non vers l'intervenante qui agit alors comme personne-ressource. Ce sont les participantes qui décident du processus et des activités, ce qui leur permet de donner un sens au pouvoir collectif.

## Action politique : gestes individuels

---

Au quotidien, les femmes posent plusieurs gestes individuels qui s'inscrivent dans le domaine de l'action politique. En voici quelques exemples.

- Écrire une lettre d'opinion au journal local, c'est de l'action politique.
- Participer à une manifestation locale comme la marche *Reprenons la nuit* ou la marche contre la pauvreté des femmes ou participer aux journées de résistance organisées contre les coupures du gouvernement Harris, c'est de l'action politique.
- Porter un macaron, un T-shirt avec un slogan particulier, c'est de l'action politique.
- Devenir bénévole dans un CALACS ou dans tout autre organisme communautaire à but lucratif ou non, c'est de l'action politique.
- Demander des services en français et les utiliser, c'est de l'action politique.

«Répondre aux propos d'une personne qui agresse par ses paroles ou ses gestes, des femmes ou des groupes de femmes..., c'est de l'action politique.»

- Dans le contexte de l'organisation d'une activité locale, écrire aux institutions bancaires pour leur demander de déboursier les frais de quelques billets pour les femmes sans moyens financiers, c'est de l'action politique.
- Répondre aux propos d'une personne qui agresse par ses paroles ou ses gestes, des femmes ou des groupes de femmes (lesbiennes, jeunes, handicapées, pauvres, etc.), c'est de l'action politique.
- Accompagner une femme dans son cheminement personnel vers le mieux-être, c'est de l'action politique.
- Participer à un groupe de soutien ou d'entraide, c'est de l'action politique.
- Participer à une soirée d'information ou de partage, c'est de l'action politique.
- Dire non pour manifester sa résistance, c'est de l'action politique.

Répétés individuellement ou collectivement, chacun de ces gestes ajoute à l'engrenage de l'action politique des femmes. Plus les gestes sont nombreux, plus il est possible de rompre le silence et l'isolement et de dénoncer la déresponsabilisation générale de la société envers les inégalités que vivent les femmes.

## Action politique : gestes communautaires

---

L'action politique est faite d'une multitude de gestes de femmes dans la communauté. Elle va de l'intervention communautaire à la création de services en français pour les femmes, en passant par l'organisation d'une célébration, etc.

### *Intervention communautaire*

Par l'intervention communautaire, les femmes peuvent influencer le milieu dans lequel elles vivent. Dans plusieurs organismes de femmes, l'intervention à ce niveau est souvent liée à leur présence dans la communauté lorsque les intervenantes offrent des

*«Quand les intervenantes siègent à des comités dans différentes organisations, elles se servent de leur perspective féministe afin de s'assurer que l'on prenne en considération la vie des femmes...»*

programmes de sensibilisation ou d'éducation dans le but de changer les mentalités et de détruire les mythes concernant l'agression ou la violence. Quand les intervenantes siègent à des comités dans différentes organisations, elles se servent de leur perspective féministe afin de s'assurer que l'on prenne en considération la vie des femmes et que les décisions prises auront un impact positif sur leur vie. Par les programmes communautaires, les intervenantes tentent de créer une communauté dans laquelle les besoins des femmes seront entendus et reçus, ce qui pourrait, ultimement, faciliter leur accès aux options auxquelles elles ont droit.

### *Création de nouveaux services en français*

En Ontario, l'existence même de services en français pour les femmes est le fruit de l'action politique de nombreuses générations et groupes de femmes. Toutefois, si certains services existent, la plupart ne réussissent souvent qu'à survivre compte tenu de leur financement. De plus, sans le travail acharné des femmes, qu'elles soient rémunérées ou bénévoles, certains d'entre eux n'auraient jamais vu le jour.

Prenons l'exemple des services en français aux femmes victimes d'agressions à caractère sexuel qui existent depuis près de quatre ans. Ces services existent grâce à des femmes de diverses communautés qui ont revendiqué publiquement le droit à des services répondant aux besoins des femmes. Ces femmes, elles-mêmes souvent victimes d'agression à caractère sexuel, se sont dotées de comités de travail afin d'identifier les besoins locaux. Elles se sont aussi alliées les intervenantes de services similaires anglophones. Par la suite, elles ont présenté leurs besoins en matière de services dans les cas d'agression à caractère sexuel aux instances gouvernementales et ont fait valoir les réalités des femmes : celles d'être femmes, mères, lesbiennes, pauvres, immigrantes, travailleuses ou vivant avec un handicap, etc.

Actuellement, après tout ce travail, souvent bénévole, il existe en Ontario trois centres francophones de lutte contre les agressions à caractère sexuel<sup>5</sup> et quelques services en français offerts par le biais d'agences bilingues qui existaient déjà dans dix com-

munautés<sup>6</sup>. Plusieurs coins de la province ne bénéficient pas encore de ces services. C'est le cas, entre autres, de Thunder Bay où les femmes continuent d'exercer des pressions afin de faire reconnaître leurs besoins de services en français.

«...dans tous les endroits où ces services ont été mis en place, ils ne continuent à exister que grâce... à la présence, à la dévotion et à l'engagement de femmes...»

Bien que les femmes aient obtenu ces services, leur travail de revendication des besoins et surtout des droits des femmes ne s'arrête pas. En effet, dans tous les endroits où ces services ont été mis en place, ils ne continuent à exister que grâce — toujours et encore — à la présence, à la dévotion et à l'engagement de femmes francophones qui sont, trop souvent, des bénévoles. Ces femmes siègent à des comités, participent à la formation afin de pouvoir donner des services (surtout aux lignes de crise/soutien) et offrent leur soutien dans le travail de gestion et d'administration. Elles vendent des billets, des t-shirts et d'autres outils promotionnels, viennent faire des photocopies, recrutent d'autres bénévoles, écrivent des articles, lisent pour se tenir informées, participent à de nombreuses activités telles des conférences, des ateliers ou des rassemblements, etc. Tout cela parce que ces femmes tiennent à continuer à vivre, à survivre et à avoir le droit de choisir où, quand et comment s'aider.

### *Gestes de célébration*

Est-ce faire de l'action politique que de célébrer lors d'une soirée sociale? Nous le croyons. À Sudbury, depuis dix ans maintenant, la Journée internationale des femmes est célébrée grâce au travail d'un regroupement d'organisations de femmes francophones. Au tout début, seule l'organisation Com-Femmes l'avait organisée. Depuis quelques années, plusieurs groupes de femmes francophones de la région<sup>7</sup> ont joint leurs efforts à ceux du Centre Victoria pour femmes pour faire de cette journée une grande fête. Peu nombreuses, il y a dix ans, à célébrer cet événement, nous avons réussi à rassembler, depuis deux ans, au delà de 200 femmes francophones de la région de Sudbury à chacune de ces fêtes. C'est donc dire que les femmes de tous les milieux et de tous les âges se font un devoir et un plaisir de revenir année après année célébrer ensemble. Elles ont alors l'occasion de discuter

*«Le 8 mars est donc une occasion de célébrer les gains des femmes malgré les barrières, la discrimination ou le sexisme.»*

entre elles, de se «connecter» et de recevoir de l'information sur les sujets qui préoccupent les femmes d'ici.

Un tel événement nécessite que les partenaires recueillent des dons financiers pour organiser la soirée et aider les femmes qui n'en ont pas les moyens à déboursier les frais du repas, de la garderie ou des déplacements. Or, effectuer une telle quête oblige à sensibiliser et à solliciter les organismes ou les commerces à la cause des femmes. Le 8 mars est donc une occasion de célébrer les gains des femmes malgré les barrières, la discrimination ou le sexisme. Et le rire des femmes est politique, comme le dit si bien Caroline Andrew<sup>8</sup>.

Dans l'est ontarien, plus précisément à Prescott-Russell, les activités entourant le 8 mars illustrent à la fois le partenariat entre les groupes de femmes et un organisme provincial et l'action politique. En effet, le Comité de coordination en matière de violence faite aux femmes (CCVF<sup>9</sup>) a organisé, le 8 mars dernier, la célébration autour du thème de l'emploi. Le CCVF a profité de l'occasion pour sensibiliser les participantes au Rapport McGuire, document produit par des consultantes pour le gouvernement provincial ontarien qui recommande des coupures budgétaires importantes dans les services aux femmes victimes de violence. L'AOCVF ayant préparé des cartes postales à faire parvenir aux diverses instances gouvernementales, le CCVF les a distribuées aux femmes afin qu'elles les envoient et qu'elles posent ainsi, à leur tour, un geste politique pour contrer ces réductions dans les services offerts aux femmes.

On pourrait facilement donner de nombreux autres exemples d'événements organisés par les femmes de diverses organisations qui ont en commun l'action politique. Mais, pour les dirigeantes de ces organisations, déjà familiarisées avec la représentation politique, il leur semble souvent plus facile de prendre une position par rapport au politique. Il en va souvent autrement lorsqu'il s'agit de convaincre et de mobiliser les membres de la base. Nous devons donc nous éduquer par tous les moyens sur le sens de l'expression «action politique».

## Action politique : création d'outils pour les femmes francophones

---

«...il est important de reconnaître que les femmes n'ont pas toutes les options dont elles auraient besoin pour vivre en toute équité.»

En prenant le terme «action politique» dans son sens le plus général, nous avons vu qu'il est possible d'y inclure toutes les actions qui visent à redonner du pouvoir aux femmes : intervention directe, intervention communautaire ou participation aux actions concertées du mouvement des femmes en sont des exemples. Leur objectif est de permettre aux femmes d'avoir plus de choix dans leur vie de tous les jours et d'être en mesure d'accéder à toutes les options possibles. Pour chacune de ces sphères d'intervention, les femmes créent des outils qui leur permettront d'aider les femmes. Or, il est important de reconnaître que les femmes n'ont pas toutes les options dont elles auraient besoin pour vivre en toute équité. Elles continuent à être vulnérables à la violence, à la discrimination basée sur le sexe et à toutes les formes d'oppression qui s'exercent sur elles.

En ce sens, l'intervention sociale, politique ou juridique, visant les paliers décisionnels de notre société et les lieux du pouvoir qui influencent nos institutions (gouvernement, corporations, tribunaux, etc.), doit faire l'objet d'actions politiques de la part des femmes. À titre d'exemple, citons le travail concernant le *Projet de loi C-46*, c'est-à-dire le projet de loi sur la communication des dossiers confidentiels dans les cas d'infractions d'ordre sexuel<sup>10</sup>.

### *Projet de loi C-46 : un outil de lutte*

Un mémoire sur le *Projet de loi C-46* a été préparé par l'AOCVF et soumis au Comité permanent de la justice et des questions juridiques. Le projet de loi ayant été adopté au printemps 1997, il constitue actuellement un changement au Code criminel.

Avant l'adoption de ce projet de loi, on permettait la communication de dossiers confidentiels, c'est-à-dire les dossiers tenus par des psychothérapeutes, des thérapeutes ou par toutes autres intervenantes, y compris les dossiers des victimes d'agressions à

caractère sexuel tenus par les CALACS. Ainsi, lorsqu'une victime déposait une plainte et qu'il y avait matière à procès, l'avocat de la défense tentait, lorsqu'il le jugeait nécessaire pour son client, d'obtenir les dossiers confidentiels de la victime.

Suite aux nombreuses pressions des groupes de femmes, le gouvernement fédéral a élaboré le Projet de loi C-46 afin de remédier à ce problème. Toutefois, la position de l'AOCVF est qu'aucun dossier confidentiel ne soit disponible à la défense. Alors que l'AOCVF reconnaît le droit de l'accusé à une défense pleine et entière, elle maintient qu'il ne faut pas que ce droit s'exerce aux dépens de la victime et en se fondant sur des stéréotypes sexistes. Par exemples, on a vu des cas où l'avocat de la défense a tenté de trouver des déclarations contradictoires et a argumenté que la victime avait menti et que, conséquemment, son témoignage n'était pas crédible, ou encore il a démontré que la psychothérapeute avait tenté de déformer la mémoire de la victime<sup>11</sup>. Or, selon l'AOCVF et plusieurs groupes de femmes, la communication de dossiers considérés confidentiels constitue une atteinte à la vie privée et à l'égalité des femmes.

L'AOCVF a appuyé ce projet de loi car elle reconnaît qu'il accorde tout de même une protection aux victimes d'agression à caractère sexuel. Cependant, l'AOCVF recommande certaines améliorations au projet de loi. En effet, ce changement au Code criminel prévoit une procédure à suivre pour l'obtention d'un dossier confidentiel et imposera dorénavant au juge l'obligation de déterminer si le dossier ou une partie du dossier sera divulgué en se basant sur des critères énoncés dans la loi. On ne permettra donc pas leur accès pour n'importe quel motif.

Même si l'AOCVF considère que son adoption est un gain pour les femmes par rapport à ce qui était permis, il n'en reste pas moins que les groupes de femmes doivent maintenant examiner comment la loi sera appliquée et exiger des changements s'il y a lieu.

### *Manuels de formation et d'information*

Redonner aux femmes le pouvoir qu'elles ont perdu à cause de traumatismes causés par les agressions à caractère sexuel est la

raison d'être des CALACS dont les intervenantes se rencontrent grâce à l'AOCVF. Lors de ses rencontres, les intervenantes ont créé plusieurs moyens concrets pour réaliser leur action politique. Elles possèdent maintenant un réseau de personnes qui rédigent et révisent les documents (lettres, articles ou autres documents) afin qu'ils soient distribués de façon systématique. Elles ont constitué plusieurs comités provinciaux d'intervenantes qui travaillent sur certains projets. Ces comités provinciaux, coordonnés par l'AOCVF ou parfois par un CALACS, ont permis la concrétisation de plusieurs outils spécifiques aux besoins des femmes francophones de l'Ontario. En voici quelques exemples :

- deux documents : *Le chemin du retour. Survivre et vivre à la suite de l'abus sexuel*<sup>12</sup> et *Agression sexuelle et droit criminel : comment s'orienter dans le dédale judiciaire*<sup>13</sup>;
- la publication prochaine d'un document de réflexion/information concernant le syndrome des «fausses mémoires»;
- le manuel de formation à l'intention des intervenantes bénévoles travaillant à mettre fin à l'agression à caractère sexuel en Ontario français, intitulé *Baisser pavillon? Jamais!*, commandé par le CALACS de Cornwall;
- une trousse de formation des bénévoles oeuvrant auprès des femmes victimes d'agression à caractère sexuel *Fiches atouts!* du Centre Victoria pour femmes de Sudbury;
- un document de commentaires, de réflexions et de revendications des femmes francophones concernant le cadre d'action des initiatives en matière de violence faite aux femmes proposé dans le fameux *Rapport McGuire*, rédigé par l'AOCVF et appuyé des réflexions de nombreuses intervenantes dans la province.

Toutes ces réalisations reflètent nos réalités. Elles servent à alimenter, à encadrer et à soutenir toutes nos actions et à outiller les femmes courageuses qui demandent du soutien et qui souhaitent se redonner des droits.

## Action politique : appartenance à des regroupements provinciaux

---

Pour éviter l'épuisement physique et psychologique des intervenantes des CALACS et des maisons d'hébergement pour femmes violentées, pour créer des liens entre tous ces organismes disséminés à la grandeur de la province et pour que les intervenantes puissent se ressourcer, l'AOCVF a soutenu la création d'un forum de ces organismes. Comme l'AOCVF a des représentantes dans plusieurs régions de la province, qu'elle représente souvent les organismes auprès des gouvernements et qu'elle possède une expertise dans l'action politique, l'AOCVF offre l'avantage d'être un point de rencontre important, voire indispensable.

Depuis maintenant plus de deux ans, les intervenantes se sont rencontrées périodiquement et sont passées à l'action politique. Dans un premier temps, elles ont :

- appris à se connaître, à se reconnaître et à se faire confiance;
- échangé sur leurs préoccupations et leurs inquiétudes de femmes face à leurs réalités personnelles, locales, régionales et provinciales;
- identifié leurs besoins les plus pressants et formulé des plans d'action ou de revendications;
- échangé et fait la mise en commun de leurs ressources;
- exprimé leurs limites et surtout elles ont appris à s'appuyer les unes sur les autres dans des moments de joies, de peines, d'échecs et de succès;
- partagé les responsabilités pour la création d'outils ou de ressources propres à leurs besoins comme femmes, travailleuses, bénévoles, survivantes et vivantes.

*«...les femmes qui ont participé à ces forums se sont données des moments de formation et d'auto-formation à partir des expertises et des connaissances à leur disposition.»*

Bref, les femmes qui ont participé à ces forums se sont données des moments de formation et d'auto-formation à partir des expertises et des connaissances à leur disposition. Dans un deuxième temps, elles ont élaboré des stratégies d'actions de revendications et en ont réalisé plusieurs (lettres, rapports, manifestations, etc.).

Par l'ensemble de ces gestes, plusieurs femmes ont repris le

goût de continuer à militer tant individuellement que collectivement. Ces rencontres provinciales ont également permis de créer un réseau inestimable et une solidarité entre les femmes.

La relation entre les CALACS et l'AOCVF est loin d'être à sens unique. L'AOCVF est alimentée par les biais des besoins exprimés par les femmes des CALACS, ce qui lui permet d'élaborer et de développer des projets à l'échelle provinciale pour le bénéfice de toutes les femmes francophones. Récemment, l'AOCVF a entrepris de rassembler les intervenantes francophones des maisons d'hébergement pour développer des mécanismes de soutien, pour resserrer les liens et pour en créer de nouveaux avec les CALACS et d'autres regroupements. L'action politique passe donc, selon nous, par la concertation et l'engagement des femmes.

La Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario (la Table) est un autre exemple de regroupements provinciaux formés de plusieurs groupes de femmes. La Table permet aux femmes de faire la mise en commun de leurs besoins, ainsi que l'articulation de ces besoins et des préoccupations des femmes francophones. Lors des rencontres de la Table, les groupes de femmes tentent de prioriser les dossiers afin de répondre aux besoins ponctuels, à moyen et à long terme. Grâce à des mécanismes semblables à ceux de l'AOCVF, la Table a aussi permis aux femmes francophones de cheminer dans plusieurs dossiers dont :

- la sensibilisation des Franco-Ontariennes à l'égalité et aux droits contenus dans la *Charte des droits et libertés de la personne* comme dans d'autres règlements législatifs<sup>14</sup>;
- une recherche concernant les services de santé en français;
- un projet de recherche concernant le dossier des femmes immigrantes au Canada; et
- un projet de formation des femmes sur l'usage du réseau électronique afin de faciliter les communications et les échanges entre individus et groupes<sup>15</sup>.

Ces réalisations permettent ainsi aux Franco-Ontariennes de mieux s'informer pour s'approprier le plus de pouvoir et, par le fait même, de jouer un plus grand rôle dans les décisions politiques qui affectent leur vie de tous les jours.

## Conclusion

---

Malgré les barrières — manque de confiance en soi, dépendance économique, crainte excessive face à une implication, manque de disponibilité, manque d'informations, maintien des stéréotypes sexistes et dévalorisants, et isolement — nous sommes nombreuses à avoir choisi de nous impliquer, de faire de l'action politique. Nous avons en commun le désir d'améliorer la condition des femmes de l'Ontario français. Nous apprenons de nouveaux modes de fonctionnement et à naviguer à travers les procédures. Nous sommes plus confiantes et notre puissance, c'est la solidarité.

«Nos actions politiques sont toutes aussi simples que complexes.»

Nos actions politiques sont toutes aussi simples que complexes. Elles sont le fruit du temps que nous avons mis à nous connaître, à nous faire confiance, à nous respecter comme femmes et comme francophones. Nos réseaux ont ouvert des portes à plusieurs niveaux et cela c'est de l'action politique par la prise du pouvoir.

## Notes

1. Ghislaine Sirois n'ayant pu être présente lors du colloque *Visibles et Partenaires*, les auteures tiennent à remercier Denyse Boulanger-Culligan d'avoir pris sa relève.
2. On se souviendra entre autres des manifestations chinoises de la Place Tiannemen ou encore de la Journée du Drapeau tenue à Hull en 1996 lorsque le Premier ministre Chrétien avait empoigné à la gorge William Clennett (*Globe and Mail*, 16 février 1996, A-1, «Chrétien manhandles protestor»).
3. L'AOcVF est un organisme provincial dont les buts sont: la promotion du développement de ressources pour les femmes francophones de l'Ontario, le soutien de l'action des intervenantes par la formation et la réalisation de matériel en français, le développement de la concertation et de la communication entre les groupes communautaires, les agences et les organismes et la prévention de la violence faite aux femmes par la sensibilisation et l'action. Pour de plus amples renseignements, on peut consulter les statuts et règlements de l'AOcVF.

4. Les propos tenus dans cette section sont tirés de l'analyse de la vulnérabilité des femmes. Celle-ci a été développée en 1978 par le Women Against Rape de Columbus, Ohio. C'est à partir de cette analyse qu'elles ont développé le manuel «Freeing our Lives: A Feminist Analysis of Rape Prevention».
5. Ce sont les centres d'Ottawa, de Toronto et de Sudbury.
6. Ces services sont offerts à Chatham-Kent, Hamilton, Sarnia, Windsor, Cornwall, North Bay, Timmins, Pembroke-Renfrew, Dubreuilville et dans le comté Simcoe.
7. Nous pensons ici au Centre Victoria pour femmes, à Com-Femmes, au Collectif des femmes francophones du Nord-est ontarien, à la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario et, plus récemment, au Regroupement des femmes africaines, à Développement et Paix et au club Richelieu féminin.
8. Voir le texte de Caroline Andrew dans la section Entrevue de ce numéro de *Reflets*.
9. Le Comité de coordination en matière de violence faite aux femmes est un regroupement d'agences qui a le même mandat que l'AOCVF mais qui agit au niveau local.
10. Le mémoire sur le Projet de loi C-46 a été préparé par l'AOCVF et soumis au Comité permanent de la justice et des questions juridiques. Ce mémoire a été rédigé par Andrée Côté.
11. Nous faisons référence ici au syndrome des fausses mémoires. Voir à ce sujet le document rédigé par Colette Godin (1997), *Le faux syndrome des fausses mémoires*, Ottawa, AOCVF.
12. Ce document a été rédigé par Victoria Monkman. Voir l'article rédigé par cette auteure dans ce numéro de *Reflets*.
13. Document rédigé par l'AOCVF/METRAC (Metro Action Committee on Public Violence). Ce document de l'AOCVF a été traduit et adapté par Claudine Vivier et Andrée Côté (1996).
14. Ce document a été rédigé pour la Table féministe francophone de concertation provinciale (1996) et est intitulé *Droits à l'égalité des Franco-Ontariennes*.
15. Voir à ce sujet l'article de Denise Lemire dans ce numéro de *Reflets*.